

Strasbourg le jeudi 11 août
2022

**Frédéric Bierry écrit aux maires et Présidents d'EPCI d'Alsace
pour leur proposer d'organiser une cérémonie d'hommage aux
« Malgré-Nous »**

Veillez trouver en pièce jointe le courrier du Président de la Collectivité européenne d'Alsace adressé à l'ensemble des maires et Présidents d'EPCI d'Alsace en vue des 80 ans du décret du 25 août 1942 ordonnant l'incorporation de force des Alsaciens et Mosellans dans l'armée allemande. Frédéric Bierry invite tous les maires et Présidents d'EPCI qui le souhaiteraient, à organiser une cérémonie d'hommage aux « Malgré-Nous » le 25 août prochain.

Contact presse :

Anne Pradines

Attachée de presse

06 75 55 23 61

anne.pradines@alsace.eu

Strasbourg, le 1^{er} Août 2022

FREDERIC BIERRY
PRESIDENT

A l'attention de
Mesdames et Messieurs les Maires
du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Alors que le spectre d'une guerre sur le continent européen semblait s'être définitivement dissipé, l'invasion de l'Ukraine par les troupes russes, le 24 février dernier, nous a brutalement rappelé combien la paix était un bien commun précieux et fragile.

Cette tragédie vécue par le peuple ukrainien a une résonance toute particulière en Alsace, territoire envahi à maintes reprises et théâtre de violents conflits armés au cours des siècles.

Comme vous le savez, l'Alsace et la Moselle ont été annexées en 1940 par l'Allemagne nazie. Ce fut le début de très longues années d'oppression et de souffrance pour les familles alsaciennes qui, malgré cette effroyable épreuve, sont restées « Françaises de cœur ».

Durant cette sombre période, la population alsacienne a subi une intégration forcée dans le III^e Reich qui est passée par différentes étapes, toujours plus douloureuses et ignobles. Ainsi, en 1941, les femmes et les hommes adultes ont été enrôlés dans le service du travail du Reich, puis en 1942, les enfants et les adolescents ont été obligés d'adhérer aux Jeunesses hitlériennes.

Mais, la pire et l'ultime étape intervient, le 25 août 1942, avec la publication d'un décret contraignant les Alsaciens à effectuer leur service militaire dans les rangs de formations militaires allemandes afin d'achever leur totale « nazification ». Avec cet enrôlement de force dans une armée étrangère, l'Allemagne nazie commettait un « crime de guerre » au regard du droit international.

Certains jeunes gens prennent la fuite au péril de leur vie. D'autres refusent fermement d'endosser l'uniforme de l'occupant entraînant, dès lors, leur internement dans un camp.

Face aux terribles menaces de représailles qui pèsent sur leurs familles, plus de 134 000 Alsaciens et Mosellans – les « Malgré-Nous » – ont été contraints d'effectuer leur service militaire pour un pays qui les avait arrachés à leur Mère-Patrie.

.../...

Collectivité européenne d'Alsace

Hôtel du Département
Place du Quartier Blanc 67964 STRASBOURG Cedex 9

Hôtel du Département
100 Avenue d'Alsace 68000 COLMAR

03 69 49 39 29 | www.alsace.eu

La correspondance doit être adressée à M. le Président de la
Collectivité européenne d'Alsace.

Les Malgré-Nous sont envoyés sur tous les fronts en Europe, mais essentiellement sur le front russe, où les batailles sont d'une extrême violence et les pertes en vie humaine très élevées.

Certains historiens estiment que, parmi tous ces hommes, 24 000 sont morts au combat et 16 000 en captivité, dont environ 3 à 6 000 dans le camp de Tambov en Russie.

À ces nombreuses souffrances physiques et morales, s'ajoute encore celle d'être injustement considérés, à leur retour de la guerre, comme des traîtres, voire comme des sympathisants nazis, alors qu'ils avaient été les victimes d'un régime criminel étranger.

Cette triste page de l'histoire a marqué profondément l'Alsace et ses habitants. En effet, très peu de familles alsaciennes ont été épargnées par ce traumatisme de l'incorporation de force.

Alors qu'il ne reste plus qu'une poignée de Malgré-Nous, il me semble de notre devoir, en tant qu'élus, de leur témoigner solennellement tout notre respect et de les assurer que nous veillerons, pour les générations futures, à perpétuer leur mémoire.

Aussi, en cette année qui sera celle des 80 ans de la publication du décret d'incorporation de force des Alsaciens, **je vous propose de leur rendre un hommage, dans chaque commune alsacienne, lors d'une cérémonie qui se tiendrait le 25 août prochain** et dont vous déterminerez librement l'organisation et le déroulement. Dans cette perspective, je vous invite vivement à vous rapprocher des associations mémorielles concernées.

Par ailleurs, au cours de ce moment de recueillement, un hommage pourrait également être rendu au plus de 10 000 femmes alsaciennes et mosellanes qui ont été enrôlées de force, à l'instar des Malgré-Nous, dans différentes structures nazies.

J'espère que ma proposition retiendra votre bienveillante attention et que nous serons nombreux à commémorer, ce jour-là et les années suivantes à la même date, le destin tragique de ces Alsaciens qui se sont sacrifiés par amour de leur famille.

Je vous prie de croire, Madame la Maire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

Bien Cordialement 